



<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>

Compte-rendu de la réunion du 15 Mars 2022 du club généalogique

Présents à la réunion dans l'ordre alphabétique des prénoms :

Bruno D., Christine V., Gérard H., Guy M., Jacqueline V., Jean-Marc P., Jean-Marie D., Laurent G., Marie-Claude G., et Bernard C., votre serviteur.

I / Notre exposition

1°) La réunion a été précédée à 14h30, dans la même salle S88D, **du groupe de travail** composé des généatscafiens volontaires pour préparer notre exposition de l'automne prochain.

Le compte-rendu de cette première réunion est rédigé par Gérard.

2°) Il est décidé que l'exposition aura lieu **entre le 15 septembre et le 15 octobre** 2022.

Il est souhaitable qu'elle se tienne sur deux jours, **un mardi et un jeudi**, puisqu'il s'agit des moments de la semaine où la fréquentation est la plus importante dans le hall du restaurant administratif de la Part-Dieu.

3°) La section se doit de rencontrer le service de la **Gestion** pour l'informer de notre initiative et voir si une aide matérielle de sa part peut être envisagée.

4°) Bruno nous apporte l'ouvrage qu'Isabelle et lui ont élaboré à partir des notes prises par un de leurs ancêtres, **Claudius RAVAUX**, curé et infirmier, lors de la Grande Guerre.

Ce livre épatant sera présenté lors de l'exposition afin de montrer concrètement ce que l'on peut concevoir à partir des recherches généalogiques menées sur tous les documents et outils à notre disposition.

II/ L'AG de l'ATSCAF Rhône

Elle a lieu le **lundi 21 mars à 14h** dans l'amphithéâtre de la Cité Administrative. Une autorisation d'absence collective est accordée aux agents de la DRFIP souhaitant s'y rendre.

Ceux qui ne peuvent venir ont la possibilité de retourner un pouvoir.

Bruno et Bernard ont prévu de participer à cette réunion.

Bruno est chargé d'y présenter notre activité de la saison passée et nos projets.

III/ Formation collective

Grâce à l'ordinateur de Guy et au vidéoprojecteur prêté par la section « photo » de l'ATSCAF nous avons droit à notre habituelle et passionnante séance de formation collective et interactive.

- Suite à une question de Bernard nous voyons d'abord comment **proposer une correction** lorsqu'un document indexé par un généalogiste et disponible sur Généanet comporte une erreur.
Il suffit d'entrer sur le relevé collaboratif en cause, d'aller alors sur la rubrique « à propos de ce relevé » et de cliquer sur le menu « proposer une correction ».
- Concernant les documents mis en ligne par **Ancestry** ils ne sont pas toujours faciles à exploiter. En effet on « tombe » normalement sur l'acte que nous recherchons mais souvent on accède à la première page d'un registre. Il faut alors le dépouiller ce qui est parfois fastidieux s'il est volumineux.

Il n'y a pas de règle ; tout dépend de la manière dont le contributeur a indexé le document.

- Concernant les recherches sur le site des Mormons, **FamilySearch**, il est précisé qu'elles sont gratuites mais qu'il est nécessaire au préalable de créer sa session personnelle.
- Une longue séquence est consacrée à la question **des JMO (Journaux des Marche et Opérations)**. Ces documents qui relatent, sans commentaire ni subjectivité, chaque jour la vie d'une unité militaire sont souvent passionnants. Ils sont consultables sur le site « Mémoire des Hommes ». Nous suivons ainsi collectivement les premiers jours de la guerre de 1914 au niveau d'un régiment. Bien que les faits soient bruts et les données individuelles absentes (sauf pour les officiers) la lecture est poignante.

Il convient cependant de préciser que pour certaines unités il est difficile de trouver les JMO. Ainsi pour les brancardiers.

En outre lors des batailles il est parfois impossible de savoir où a combattu très précisément un ancêtre même si on connaît son régiment. En effet le JMO est établi au niveau global du régiment. Or ses différentes composantes (bataillons, compagnies, escadrons, batteries...) peuvent être engagées en des lieux différents.

IV/ Stage national ATSCAF

Un nouveau stage national de généalogie a été élaboré par l'ATSCAF.

Il aura lieu du **20 au 27 août 2022 à Megève**.

Il s'agit d'un complément aux deux sessions existantes.

Il s'adresse donc à ceux ayant suivi les stages précédents.

Le nombre de participants doit être de 8 au minimum et de 15 au maximum.

Le prix est de 465€ pour les agents des Finances et de 515€ pour les « extérieurs ».

Gérard et Guy se sont d'ores et déjà inscrits.

Nous posons la question de savoir si en 2022 sont prévues les deux premières sessions traditionnelles. La réponse est négative.

PROCHAINE REUNION MARDI 29 MARS

Salle S 88 D

**14h30 pour le groupe de travail spécial
«Exposition»**

16h30 pour la réunion traditionnelle